



Bulletin municipal de Kappelen

CHÀPPLER ZITTIG

Juillet 2024



PATRIMOINE

Pages 11

DERNIERES NOUVELLES
DES ECOLES

Page 17 - 20

BUDGET 2024

Pages 31



Chèr.e.s Kappelenoises et Kappelenois,
Une fois encore, nous sommes très heureux de vous présenter cette nouvelle édition de notre bulletin municipal.

Ce premier semestre aura été de nouveau riche en événements de toute nature en commençant par la traditionnelle **marche populaire organisée par l'ASCK**. Pour sa 46ème édition, 2 parcours de 5 et 10 kms ont été proposés à travers notre belle campagne.

La deuxième édition du **Kap'putz** a suivi le 16 mars. Une nouvelle édition à laquelle de nombreux villageois ont participé pour nettoyer les abords des routes et chemins communaux.

En constante recherche d'activités diverses pour notre village, une **matinée sur l'apiculture** a été proposée le dimanche 07 avril. Encore un grand merci à Doris BURGET, Hubert et Gilles, apiculteurs du pays de Sierentz, pour leurs présentations et conseils avisés.

Le **Troc'Plantes**, organisé également début avril sur le marché hebdomadaire, a été bien suivi et sera programmé de nouveau.

En mai, la **traditionnelle journée citoyenne** s'est déroulée le 25. A cette occasion, une cinquantaine de villageois.es se sont retrouvés pour participer à plusieurs ateliers et notamment la plantation d'une haie vive le long de la nouvelle piste cyclable entre Kappelen et Stetten, le paillage de massifs, la sécurisation de la montée de la chapelle ou encore le démontage de la maisonnette située dans le cimetière... Une matinée chargée qui s'est terminée autour d'un repas pris en commun à la salle communale.

Encore un grand merci à tous les participants et un merci tout particulier à Alain ROSENBLATT et Christian BURGET pour avoir offert les hamburgers et les glaces ...

Ce premier semestre s'est terminé en apothéose avec la **3ème édition de la Fête de la Musique** organisée par le FCK avec le soutien de la commune le 21 juin dernier. Une fois encore, cette manifestation a accueilli plusieurs milliers de jeunes, et de moins jeunes, pour fêter l'arrivée de l'été ; été qui, jusqu'alors s'est fait désirer...

Du côté des **projets et travaux**, vous aurez sans doute remarqué que la **réfection des murs de l'école et du préau** ont commencé. Un travail de rénovation nécessaire qui se poursuivra avec des travaux d'étanchéité des toitures de l'ensemble bâtementaire école/mairie ainsi que la remise en peinture des façades de la mairie.

Des travaux concernant la **maison Bi's Jobbis** sont également prévus cet été. Ils consisteront en la rénovation des façades de ce bâtiment emblématique de Kappelen.

Le projet de **rénovation/extension de la salle communale** a pris du retard suite à la défection du bureau d'études qui nous accompagnait sur ce magnifique projet. La commission «Bâtiment» travaille d'arrache-pied sur un nouveau projet et évalue plusieurs options, dont la possibilité de délocaliser le périscolaire devenu trop exigu compte tenu du nombre d'enfants croissant qu'il accueille...

La mission « Sécurité », dont le projet phare est la **sécurisation de la traversée du village**, travaille toujours étroitement avec le bureau d'études Cocyclique et une 1ère phase de travaux concrète devrait voir le jour au printemps 2025 et concernera le « S » de la rue du Rhin. Nous reviendrons vers vous cet automne pour vous proposer une réunion publique de présentation de ces travaux.

Nous avons effectivement à cœur de vous informer au mieux, c'est pourquoi une réunion publique avait déjà été organisée le 25 janvier dernier pour la présentation du **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, réunion publique qui fut une réussite au vu du nombre de participants...

Toujours dans cette perspective d'échange et de participation, l'équipe municipale vous donne rendez-vous le 11 novembre prochain pour **commémorer l'Armistice de la 1ère Guerre Mondiale** et le **80ème anniversaire de la Libération** de la France.

Toute la population sera invitée à un **moment de recueillement et de souvenir** lors du dépôt de gerbe au monument aux morts. Ce temps de mémoire sera suivi par une exposition de photos et autres documents qui se tiendra à la salle communale, en collaboration avec la Société d'Histoire de Bartenheim et environs, autour du verre de l'amitié !

Pour conclure cet éditto, croyez bien que toute l'équipe municipale s'efforce, autour de Guillaume, notre Maire, de faire de Kappelen un village où il fait bon vivre.

Les retours positifs des moments de partage, d'écoute et de fraternité à travers tous les événements qui vous sont proposés sont, pour nous, source de motivation pour encore faire mieux !

Enfin, **merci à tous les bénévoles** qui s'associent à nos manifestations tout au long de l'année et un merci particulier à Delphine MAERKY, Véronique GRIMOIN et Renaud GALTIE qui œuvrent au quotidien pour votre bien-être !

Nous espérons que vous prendrez plaisir à la lecture de ce bulletin, et que le soleil sera présent pour nous accompagner tout au long de l'été et **célébrer tous ensemble les jeux olympiques**.

Très bel été à toutes et à tous, et bonnes vacances !

Nicolas HOUBRE
2ème adjoint



MERCI à la cinquantaine de villageoises et villageois qui ont participé à la journée citoyenne le 25 mai dernier sur plusieurs chantiers :



Peinture

Le calvaire de la rue des Acacias avait subi les aléas du temps et de la météo. Le toit étant pourri, Fernand CLEMENTZ en a gracieusement fabriqué un nouveau. La croix étant également défraîchie, la journée citoyenne était une bonne occasion pour ces travaux de ponçage et de peinture afin de préserver notre patrimoine. Il reste encore quelques coups de peinture à donner avant de remettre le tout en place.



Plantation de haies

La piste cyclable entre Kappelen et Stetten est à présent praticable. Il semblait important de créer un rideau vert entre la route et la piste cyclable. Lors de cette journée citoyenne, quelques 70 arbustes ont été mis en terre.



Cuisine

La dynamique équipe en cuisine a régalé les bénévoles avec des produits locaux. Au menu : hamburgers avec des steaks hachés provenant de Kappelen !



Paillage

Notre fleurissement ne se fait plus sans paillage, ce qui permet de conserver l'humidité, de réduire la pousse d'herbes sauvages et d'avoir un beau visuel.



Démontage de la maisonnette au cimetière

La petite maison alsacienne qui se trouve au cœur du cimetière risque de s'écrouler si rien n'est entrepris. En collaboration avec un spécialiste des maisons à colombages, le Conseil Municipal a décidé de restaurer ce petit coin de patrimoine. Les bénévoles ont démonté ce qu'il était possible de faire en prenant bien soin de conserver les tuiles pour les réutiliser lors de la reconstruction. C'est à présent au tour du charpentier VOGEL de remettre en état le colombage.



Entretien du ruisseau et de la zone humide

L'entretien des ruisseaux n'est plus à mettre en doute. Il en a souvent été question lors des débordements de rivières occasionnés par les pluies diluviennes de ces derniers mois.



RETOUR EN IMAGES



RETOUR EN IMAGES



AU SEIN DE LA COMMUNE

Coordonnées MAIRIE

mairie@kappelen.fr

GABRIEL Guillaume (Maire)

06 49 27 13 39

guillaume.gabriel@kappelen.fr

KLEIN Christophe (1er Adjoint)

christophe.klein@kappelen.fr

HOUBRE Nicolas (2ème Adjoint)

nicolas.houbre@kappelen.fr

LUESINK Isabelle (3ème Adjointe)

isabelle.luesink@kappelen.fr

Grands Anniversaires

(du 1er juillet au 31 décembre 2024)

LEGRAND Francine, le 25 décembre

80 ans



Elles travaillent cet été
à la commune...

Eva et Jeanne CASSER



Remerciements

Le Conseil Municipal remercie de tout cœur les petites mains que l'on ne voit pas toujours mais qui travaillent dur pour embellir notre beau village et nous rendre ainsi la vie plus fleurie. Merci aussi à celle qui nous facilite les tâches administratives avec tant de gentillesse et de simplicité.

Par ces quelques mots, MERCI à Renaud GALTIE, Véronique GRIMOIN et Delphine MAERKY.

Urgence114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours (SAMU, sapeurs-pompiers, police, gendarmerie) les plus proches, grâce à la conversation totale (visio, texte/voix, images). Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ? Sur le site internet ou sur l'application Urgence 114, vous pouvez contacter directement le 114 : des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence le plus proche. Dès maintenant, vous pouvez remplir à l'avance votre profil pour gagner du temps en cas d'urgence. Plus d'informations sur : <https://www.info.urgence114.fr/>



Dépôt sauvage et contravention

Qu'il s'agisse d'un particulier, d'une collectivité ou d'un industriel, tout producteur de déchets est responsable de ses déchets. Malheureusement, tous n'assument pas cette responsabilité et il arrive que des personnes récalcitrantes abandonnent leurs déchets en pleine nature, qui constituent des dépôts sauvages insupportables.

Les dépôts illégaux de déchets concernent l'ensemble de la société. Ils ont des impacts multiples et directs tant sur la qualité de vie des Français (dégradation des paysages et du cadre de vie, sources de nuisances pour le voisinage) que sur l'environnement public (pollution des sols, de l'air, des cours d'eau et des nappes phréatiques, des mers et des océans par des substances toxiques), ainsi que sur la santé publique (multiplication des gîtes larvaires responsables de la propagation d'épidémies telles que la dengue, le zika et le chikungunya, le paludisme, contamination de la chaîne alimentaire par divers polluants, etc.).

Que risque une personne qui constitue un dépôt sauvage ?

Les sanctions contre les contrevenants diffèrent en fonction des cas. En général, il s'agit d'amende forfaitaire qu'il faut régler dans un délai précis. Si le délai n'est pas respecté, le montant de l'amende est revu à la hausse. Toute personne responsable de la constitution d'un dépôt sauvage est passible d'une amende de 35 € comme le prévoit l'article R 632-1 du Code pénal. L'amende infligée est de 1500 € si les ordures ont été abandonnées au moyen d'un véhicule.

Certains types de déchets, comme les déchets amiantés, peuvent entraîner un risque direct pour les riverains de tels dépôts, exposés aux envols de fibres d'amiante. De plus, les coûts d'enlèvement ou de confinement des déchets sont souvent importants pour ceux qui subissent les dépôts illégaux de déchets : pouvoirs publics, gestionnaires d'espaces naturels (parcs naturels, Office National des Forêts) mais également agriculteurs ou plus généralement propriétaires terriens. Au vu de ce constat, le gouvernement a fait de la lutte contre les dépôts sauvages l'une de ses priorités.



Publié dans [Démarche d'urbanisme concernant les terrains](#)

Forêt « disparue » : quelques explications

La tempête du 11 juillet 2023 a ébranlé une partie de la forêt de Kappelen, amenant, au vu des dégâts, à un nettoyage de la plupart des parcelles impactées après **consultation de tous les propriétaires** et grâce à l'intervention d'**une entreprise spécialisée** extérieure au village.

La forêt de Kappelen s'étend sur près de 100 hectares et la commune est propriétaire d'un peu plus de 40 % de la superficie totale. Le secteur le plus touché par la tempête, qui a été très localisée, concerne essentiellement deux petits massifs. L'équivalent de six hectares, répartis, si l'on se fie aux parcelles, entre 32 propriétaires. Les dégâts oscillent entre 30 et 95 %, en fonction des arbres couchés ou des morceaux de bois encore debout mais terriblement abîmés. Vu l'ampleur des dégâts, la commune a proposé, avec des professionnels du secteur, de vendre le bois avant que celui-ci ne se dégrade. Parmi les 32 propriétaires, 26 ont donné

leur accord pour le nettoyage, parfois intégral, de leur parcelle. Six propriétaires ont fait le choix de laisser la leur en l'état.

Non, il ne s'agit ni de déforestation à Kappelen, ni d'un "génocide" d'arbres comme nous avons pu l'entendre, un terme bien mal à propos d'ailleurs. Ces arbres n'ont pas été enlevés ni pour installer des panneaux photovoltaïques ni transformer ces parcelles en champs. Il n'y a aucune volonté de profits financiers non plus. La commune n'avait d'autre choix que d'effectuer des coupes rases dans les parcelles les plus impactées afin de sécuriser la traversée de la forêt et assainir la végétation très endommagée.

AU SEIN DE LA COMMUNE

Brûlages et usage du feu dans le département du Haut-Rhin

Vous avez toujours rêvé de vivre dans le sud de la France pour profiter des fortes chaleurs estivales ? Avec l'augmentation des températures, vous n'avez plus besoin de quitter notre belle région. Mais qui dit fortes chaleurs ne veut pas toujours dire vacances et bien être pour tout le monde. La hausse significative des températures a un impact de plus en plus important sur la végétation et sur nos forêts, les rendant extrêmement sèches. Ce phénomène se répète de manière cyclique d'année en année avec une précocité toujours plus marquée.

Afin de lutter contre les incendies dans les massifs forestiers ainsi que dans les cultures, un arrêté du Préfet du Haut-Rhin a été pris en date du 28 décembre 2023 rappelant les dispositions relatives aux brûlages et à l'usage du feu dans notre département.



**Ni feu
ni barbecue**
aux abords
des forêts

**Pas de
cigarette**
en forêt ni de mégot
jeté par la fenêtre
de la voiture



Voici quelques points importants :

- Il est défendu de faire du feu dans les bois et les forêts, ainsi qu'à moins de 200 mètres de ceux-ci ; la gestion forestière est quant à elle soumise à des règles, qui varient selon la période de l'année.
- Il est interdit de fumer dans les bois et forêts, et jusqu'à 200 mètres de ceux-ci, entre le 15 mars et le 30 septembre. L'interdiction s'applique aussi aux voies traversant les bois et forêts.
- Sont interdits également dans cette période : les feux de camps, les lanternes volantes, les barbecues.
- Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Cela s'applique aux particuliers, aux paysagistes et entreprises d'espaces verts, aux collectivités.
- La valorisation de ces déchets est à privilégier (compostage, broyage etc).
- Les feux de cuissons (barbecue, plancha, brasero etc) sont autorisés à domicile, sauf si un arrêté préfectoral l'interdit au regard des risques d'incendie. Les utilisateurs doivent disposer en permanence à proximité immédiate de l'eau ou tout autre moyen d'extinction du feu.

Scannez le QR code pour
consulter l'arrêté préfectoral
complet :





Relais petite enfance de Sierentz

Le relais petite enfance (RPE) situé à Sierentz est un lieu de proximité dédié à l'accueil du jeune enfant. C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges, il s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et garde à domicile).

Il accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil :

- en les informant sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire de Saint-Louis Agglomération
- en facilitant la mise en relation avec les assistantes maternelles agréées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et le cas échéant avec les gardes d'enfants à domicile
- en les accompagnant dans leur démarche d'emploi d'une assistante maternelle ou d'une professionnelle de la garde à domicile
- en créant des liens et des moments privilégiés avec son enfant et l'assistante maternelle employée.

Il accompagne les assistantes maternelles :

- en les informant sur le cadre d'exercice du métier ;
- en les accompagnant dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur monenfant.fr ;
- en facilitant leur départ en formation continue ;
- en proposant des temps d'échanges entre assistantes maternelles sur leurs pratiques professionnelles ;
- en organisant des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les professionnels ;
- en créant des moments conviviaux avec les enfants et leur famille ;
- en renseignant sur les démarches pour devenir assistante maternelle agréée et/ou professionnelle de la garde à domicile.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'ensemble des missions du relais petite enfance, vous pouvez vous rendre sur le site de Saint-Louis Agglomération

<https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/petite-enfance/relais-petite-enfance/>

AGENDA

30 août	Kap'ero - Food-truck festival
15 septembre	Repas couscous du Conseil de Fabrique
6 octobre	Repas bouchées à la reine de l'OLSAL
19 octobre	La tête dans les étoiles
9 novembre	Cyclocross
11 novembre	Commémoration de l'Armistice du 11 nov 1918 et 80ème anniversaire de la Libération
23/24 novembre	Marché de Noël
8 décembre	Fête de Noël des aînés



AU SEIN DE LA COMMUNE

Prévention et lutte contre le moustique tigre

La lutte préventive est l'affaire de tous !

Si vous souhaitez faire de la pédagogie autour de vous, la Brigade Verte est à la recherche de bénévoles qu'elle forme pour qu'ils deviennent des relais de terrain et de sensibilisation aux bons gestes.

Contact :

Mme Anne HOFFER

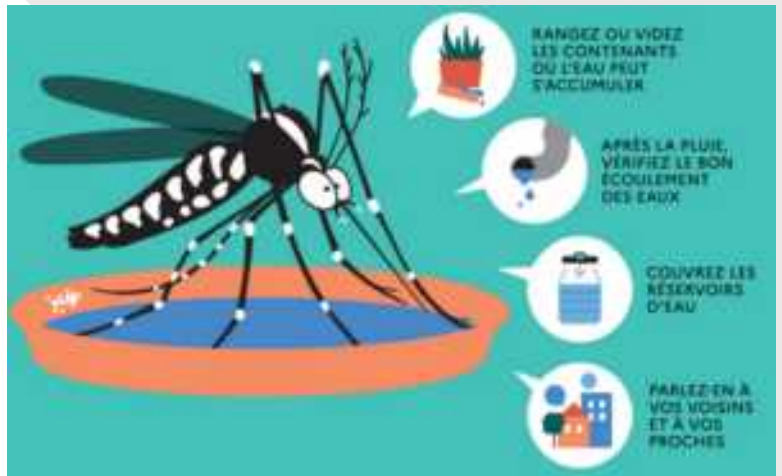
Service Santé de Saint-Louis Agglomération
Pôle de proximité de Folgenschbourg



03 89 70 36 67



hoffer.anne@agglo-saint-louis.fr



Zone artisanale

Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2017, la municipalité a souhaité créer une **zone artisanale** à l'extérieur du village, pour permettre aux entreprises du village (en priorité) de pouvoir se développer. Cette zone artisanale (référéncée UX dans le PLU) se trouve **rue de la Forêt** en face du terrain de football et s'étend sur un hectare.

En 2019, une entreprise locale a sollicité le Conseil Municipal précédent pour son acquisition. La SAFER a été mandatée afin d'en faire l'acquisition et de prendre en charge sa gestion, jusqu'à la revente du terrain dans un délai proche. Ce choix paraissait judicieux, puisque la commune n'avait pas besoin de mobiliser des fonds communaux, et prenait uniquement en charge les frais de gestion et de portage de la SAFER (environ 19 600 € TTC pour une année).

Malheureusement, pour diverses raisons (techniques, financières, administratives, comptables...), la vente entre la SAFER et l'entreprise n'a pu être finalisée, et la SAFER a continué à nous facturer des frais annuels de gestion et de portage.

Pour mettre fin à cette situation, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de racheter cette zone à la SAFER, pour un montant de 350 917,72 € TTC. Cette transaction a été financée sur fonds propres, sans avoir recours à des emprunts supplémentaires.

Une réflexion est maintenant engagée au sein du Conseil Municipal pour la revente de cette zone, en priorisant les entreprises du village.



19 Novembre 1944 : la libération de Kappelen

Dans la première quinzaine du mois de novembre, tout le front de l'Ouest s'allume. Une armée blindée, rassemblée dans le plus grand des secrets, fonce vers la Trouée de Belfort. L'objectif désigné par le général BETHOUARD, commandant l'aile droite de la 1ère Armée Française : le Rhin. La course victorieuse des français au fleuve est engagée.

SEPPOIS

Après plusieurs jours de durs combats dans la **Trouée de Belfort**, et après avoir fait céder le verrou de Belfort, la Première Armée Française brise, entre Morvillars et Delle, le dispositif de défense allemand. Premier village alsacien libéré, le **dimanche 19 novembre 1944**, par les coloniaux du colonel LE PULOCH (Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc) moins de 36 heures après Montbéliard, **Seppois** est enlevé après un combat d'une demi-heure. Si Altkirch doit être encore évitée, plusieurs villages du Sundgau central sont traversés à toute allure, les chars mitraillant au passage des soldats allemands. Leurs 50 morts ne peuvent empêcher la progression des chars français.

Malgré les inondations, les ponts sautés, les éléments blindés du lieutenant **Jean DE LOISY** appartenant à l'escadron du capitaine DE LAMBILLY de la 1ère Division Blindée du Général DE TOUZET DU VIGIER s'engouffrent en effet dans les lignes allemandes. A la tombée de la nuit, ils courent au Rhin, tous phares allumés. Un régiment de la 4e D.M.M., doit nettoyer et occuper, dans son sillage, le terrain.

Le 11 novembre prochain, les Kappelenois.e.s sont invités à commémorer l'Armistice de la première Guerre Mondiale et le 80ème anniversaire de la Libération de la France au monument aux morts. Cette commémoration sera suivie d'une exposition de nombreuses photos et documents en collaboration avec la Société d'Histoire de Bartenheim et environs à la salle Bi's Jobbis autour du verre de l'amitié.

ROSENAU

Par Waldighoffen, la Vallée du Thalbach - franchie à 17 heures - et les hauteurs du Pays de Sierentz, via Kappelen, le Rhin est à une encablure.

Dimanche 19 novembre 1944, un peloton mené par le lieutenant Jean DE LOISY, du 4ème escadron du 2ème régiment de Chasseurs d'Afrique (2ème RCA) traverse Waldighoffen.

Arrivés à Franken, le lieutenant DE LOISY demande « Où est le chemin le plus court vers le Rhin ? Rosenau c'est où ? ». On lui indique la route de Jettingen puis Helfrantzkirch.

Il est 16h50, les chars du lieutenant DE LOISY transportent un improbable mélange de soldats français et prisonniers allemands. Les vaincus crient, apeurés « Dégagez la route ». Les villageois, fous de joie répondent « ils arrivent ». Le peloton prend la route de la gloire vers **Jettingen, Helfrantzkirch** puis **Kappelen**, où ils font une pause sur la place du village, devant le **café-épicerie « Aux deux clés » (Gasthaus zu den zwei Schlüsseln, voir photo)**. Ils passent à Bartenheim et arrivent à Rosenau puis au Rhin à 18h30.

Ayant bousculé les dernières résistances ennemies, les français, ivres de victoires et d'acclamations, arrivent vers les 18h30 au fleuve, à **Rosenau**, et peuvent y baigner leurs fanions tricolores : ce sont les premières unités du front de l'Ouest qui aient atteint le **Rhin**, face à l'Allemagne. Le fleuve n'est en effet atteint en Basse Alsace près du pont de Kehl-Strasbourg que suite à l'offensive-éclair de la 2e Division Blindée de LECLERC, le 23 novembre. Depuis Rosenau, l'artillerie française peut expédier joyeusement en territoire ennemi la première salve qui y soit tombée depuis 1940.



NOS ASSOCIATIONS

Conseil de Fabrique

Dans le cadre de la journée citoyenne, le Conseil de Fabrique a souhaité réaliser une rampe donnant accès à la chapelle St Wolfgang de Kappelen.



Paroisse Saint Michel - KAPPELEN

COUSCOUS ROYAL

KAPPELEN

Salle communale Bi's Jobbis

Dimanche 15 septembre 2024

12H00 Possibilité de plat à emporter, dès 11h30



COUSCOUS ROYAL
Merguez • Poulet • Agneau • Bœuf

DESSERT et CAFÉ

20 € (boissons non comprises)
10 € pour les -12 ans

Repas paroissial « Couscous Royal », Kappelen 15.09.2024

NOM et prénom

N° de téléphone

Nombre de repas adulte x 20 € = €

Nombre de repas enfant x 10 € = €

Repas sur place Repas à emporter (Pensez à apporter un contenant. Merci)

Montant total : € Chèque (Paroisse Kappelen) Espèces

Le règlement s'effectue à la réservation. Merci.

Renseignement et réservation avant le 5 septembre 2024

Marie-Jeanne VONÉ • 36 rue du Rhin • KAPPELEN ☎ 06.89.43.53.91
Mariette CLEMENTZ • 21 rue des Vignes • KAPPELEN ☎ 06.22.47.81.75



Section Tennis de table de l'ASC Kappelen



Bonjour à toutes et tous,

Une nouvelle saison sportive s'est terminée. Pour les 5 équipes senior et l'équipe jeunes engagées en championnat, l'heure du bilan est venue.

L'équipe fanion qui évolue en promotion d'excellence termine la première phase du championnat à la 2ème place et finit 4ème au terme des 2 tours, ce qui est un très bon résultat.

Pour l'équipe 2 qui joue en division 1, l'objectif annoncé en début de saison visait la montée. Les équipes adverses en ont décidé autrement et la loi du sport s'est appliquée.

Elle doit se contenter d'une belle 3ème place, talonnée par l'équipe 3 qui finit juste derrière à la 4ème place.

Pour les deux autres équipes encore engagées en division 2 cette fois, il faut noter la pertinence du classement final de l'équipe 4 qui finit 4ème et de l'équipe 5 qui termine 5ème.

Un grand satisfécit à notre équipe jeunes qui joue la poule titre et finit 6ème.

Il faut noter que dans cette équipe cadets, un seul joueur est cadet. L'équipe est complétée par 2 benjamins et un minime qui sont surclassés, voir doublement surclassés, afin de pouvoir jouer à ce niveau. 16 ans pour le plus grand, 12 ans pour le plus jeune. La différence d'âge et de taille est importante et c'est méritoire d'obtenir un tel résultat dans ces conditions. Nul doute que d'ici quelques années, ce seront tous de véritables champions.

Autre bilan très positif à noter dans le domaine extra-sportif cette fois. A l'occasion de l'organisation de la marche populaire, les 17 et 18 février derniers, nous avons accueilli 1 112 marcheurs, faisant de Kappelen l'une des marches les plus fréquentées de la région. Nombreuses ont également été les personnes qui ne sont venues à la salle que pour se restaurer. Il a même fallu « pousser les murs » et installer tables et bancs en extérieur afin de satisfaire tout le monde. Nul doute que ce succès engage à reconduire cet évènement l'année prochaine.



Marche populaire du
17 et 18 février 2024
1112 marcheurs



Mais avant de se projeter vers la nouvelle saison à venir, une belle période de vacances se présente à nous avec, on l'espère tous, une météo plus estivale que ce printemps quelque peu maussade. Durant ces deux mois qui s'annoncent, Saint-Louis Agglomération (SLA) organise des stages d'initiation au tennis de table pour les jeunes.

Ces stages sont sous l'égide de SLA, mais animés par notre entraîneur Monsieur Patrick Golfier. L'ASCK se contente de mettre à disposition son équipement, tables, raquettes et balles.

Ces ANIM'ETE se tiendront du **22 au 26 juillet et du 05 au 09 août**. N'hésitez pas à y inscrire vos enfants.

Le Comité et les membres de la section Tennis de Table donnent rendez-vous à tous ceux qui seraient intéressés de venir les rejoindre à partir du **mardi 27 août 2024** date de reprise des entraînements, 19h00 pour les jeunes, 20h30 pour les adultes et souhaitent d'excellentes et très belles et reposantes vacances aux lecteurs et à leur famille.

NOS ASSOCIATIONS

Retour sur notre saison 2023/2024, qui nous pouvons le dire, aura été historique pour l'ensemble du club puisque, contre toute attente notre équipe 1, après une montée en D1 la saison dernière, finit 2e au classement final et est désormais en **REGIONAL 3 !!!!** (les 4 meilleurs deuxièmes accèdent à l'échelon supérieur).

Notre équipe 2 quant à elle, finit championne de son groupe en D6 et **monte donc en D5**, à la suite d'une saison remarquable, meilleure attaque et meilleure défense du groupe.

BRAVO à tous les joueurs ayant contribué à cette double montée historique

!



C'est le 2 juin, après le dernier match de l'équipe 1 à domicile, que nous avons pu fêter dignement ces 2 montées avec bien entendu le traditionnel tour de tracteur. Merci Alain ROSENBLATT !



Nouvelle saison, nouveaux coachs, Morad BOUZAAMOUCHE, coach renommé dans la région frontalière, va succéder au binôme Vivien et Désiré qui ont décidé de prendre du recul avec le terrain. Merci à eux pour l'investissement et les résultats obtenus au cours de ces deux dernières saisons.

MERCI

Un grand merci à tous les membres du comité ainsi qu'aux dirigeants, pour leur temps donné au FC Kappelen, sans vous rien ne serait possible.



NOS ASSOCIATIONS



La ligue du Grand Est nous a fait part, en début d'année, d'une interdiction de montée car nos installations sont obsolètes pour évoluer en Régional 3. C'est pour cette raison que nous nous sommes rapprochés d'un club voisin et membre de l'EJPS, le FC Sierentz, avec qui nous avons mis en place une entente à partir de la saison prochaine.

Nous nous concentrerons donc sur Sierentz avec l'équipe 1, mais le site de Kappelen continuera de vivre, puisque d'autres équipes de cette entente seront présentes sur Kappelen.

Reprise de l'entraînement le **mardi 16 juillet** !



Du côté de notre école de foot, ce sont plus de 35 jeunes qui se sont retrouvés les mardis pour les entraînements cette saison. Nous avons pu observer l'évolution de nos jeunes pousses lors des plateaux U6/7 et U8/9 les samedis.

Bravo et merci à vous les coachs : Pierre, Cécile, Clément, Florent, Nicolas, Jonathan, Paul et également aux parents, coachs d'un jour, Hervé, Imed et Pierre, pour l'investissement sans faille.



Les U18 D2 ont, malgré des problèmes d'effectif, réalisé une saison correcte.

40

Cette saison a également été marquée par notre 40e année d'existence.

Nous avons donc fêté cet anniversaire comme il se doit le 2 juin et c'est lors de cet évènement que certaines personnes se sont vu remettre des distinctions bien méritées !



**Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent de près ou de loin.
Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été et au plaisir de vous revoir prochainement autour du terrain ou lors d'une de nos manifestations !**

Pour suivre l'actualité quotidienne du club

→ page Facebook/Instagram : Football Club Kappelen

NOS ASSOCIATIONS

Bonjour à tous,

Nous poursuivons notre voyage autour du monde. Nous avons déjà visité les grands froids de l'Antarctique et découvert les mystères de l'Asie. Nous visitons actuellement les belles capitales d'Europe et nous finirons l'année par l'immensité de l'Afrique.



Périscolaire de L'Arc-en-ciel

4, rue de l'église

68510 KAPPELEN

03.89.25.75.45

periscolaire.kappelen@gmail.com

www.periscolairearcenciel.sitew.fr

Nous préparons également avec beaucoup d'enthousiasme cet été. Nos vacances seront rythmées par de nombreuses activités et nos deux mini séjours. Le premier, du 17 au 19 juillet, pour les enfants de 4 à 7 ans à Storckensohn et le second, du 23 au 26 juillet, pour les plus grands de 7 à 12 ans à Ferrette. Les séjours sont l'occasion pour les enfants de vivre une expérience différente remplie de rire et de souvenirs à partager à leur retour. Ces séjours sont ouverts à tous et il reste encore quelques places.



Nous allons renouveler notre projet « Récolte et Dons de vêtements » qui a connu un grand succès et beaucoup amusé les enfants. Ce projet est au profit de toutes les familles du périscolaire et de Caritas. En effet, les vêtements qui ne trouvent pas preneur sont donnés à « Caritas du Sundgau ».



Donneurs de sang

Retour sur la collecte du mois de mai

Chères lectrices, chers lecteurs,

Plus qu'un long discours, un témoignage émouvant d'un de nos donneurs venu d'une commune voisine.

Mère de famille, elle a tenu à être là pour donner son sang.

Quelle a été sa motivation ?

Eh bien ! la leucémie de sa petite sœur. Elle, qui a vu sa sœur se faire transfuser à maintes reprises.

Elle connaît l'importance et la valeur de ce geste si simple et noble à la fois.

Nous n'en dirons pas plus.

Mais sachez que les malades ont besoin de vous.

Nous remercions nos donneurs pour leur fidélité et rendez-vous à la prochaine collecte !!!



PROCHAINES COLLECTES

VENDREDI 6 SEPTEMBRE :

HELFRANTZKIRCH
de 16h30 à 19h30

VENDREDI 8 NOVEMBRE :

STETTEN
de 16h30 à 19h30



Didier Groelly,
Sarah Rosenblatt
et Christelle Hertzog

D.N.E. : DERNIERES NOUVELLES DES ECOLES

STETTEN

23/05 : Matinée allemande avec petit déjeuner complet à l'école



27/05 : Intervention de la gendarmerie pour passer le permis vélo (CM1/CM2)



28/05 : Rencontre triathlon à Sierentz face aux écoles du secteur



Une nouvelle table dans la cour de l'école pour y jouer pendant la récréation





BRINCKHEIM

Cette année, nous accueillons à l'école maternelle de Brinckheim 28 élèves : 9 moyens (nés en 2019) et 19 petits (nés en 2020).



Sortie à la ferme

Courant avril, nous avons découvert les animaux de la ferme et nous avons particulièrement apprécié la visite du centre équestre : **la ferme du Koer** à Brinckheim.



A la découverte des petites bêtes

Lors de cette dernière période de l'année scolaire, nous avons découvert les insectes. Nous avons tout d'abord observé quelques petites bêtes dans notre pré et nous avons réalisé un **élevage de gendarmes** dans notre classe. Pour finir, nous irons en sortie fin juin au **Vivarium du Moulin** à Lautenbach-Zell.



KAPPELEN

Le 13 février, jour de Mardi Gras, c'était **Carnaval** à l'école ! Goûter aux confettis au programme !



Les élèves ont également passé une matinée à la **médiathèque La Citadelle** de Sierentz.

Les médiathécaires ont proposé une animation autour des grenouilles puis les enfants ont pu profiter des jeux et ont également emprunté des livres à ramener à l'école.



D.N.E. : DERNIERES NOUVELLES DES ECOLES



Les élèves de CP ont fêté le 100ème jour d'école. Ils ont relevé toutes sortes de défis autour du nombre 100 : compléter un vase avec 100 fleurs découpées, résoudre 100 énigmes mathématiques, construire une tour avec 100 kaplas... et se partager 100 bonbons...



Mardi 11 juin, nous avons eu la visite des copains de Petite et Moyenne sections de Brinckheim. Différents ateliers ont été organisés tout au long de la journée avec la classe des grands/Ce1. Pour terminer l'après -midi, ils ont célébré Holi, la fête indienne des couleurs.



HOLI



Sortie en Forêt-Noire

Le jeudi 13 juin a eu lieu la sortie biannuelle de nos aînés chez nos voisins allemands en Forêt-Noire. Une cinquantaine de personnes avait répondu présent et c'est vers 07h15 que nous avons pris le départ à bord d'un autocar flambant neuf de la société « Express Sundgoviens - Autocars Gast ». Joaquim, notre chauffeur, nous a mené dans un premier temps à **Wolfach** pour une visite guidée de la **verrière « Dorotheenhütte »**. Nous avons pu apprécier le travail remarquable d'un souffleur de verre spécialement présent pour nous. Nous avons ensuite pris la direction de **Gutach** pour le déjeuner et la visite guidée du « **Schwarzwälder Freilichtmuseum Vogtsbauernhof** », l'équivalent

de notre écomusée alsacien. Là encore, une visite guidée nous a permis de mieux comprendre la manière de vivre des allemands dans cette contrée au siècle dernier...

Avant de rejoindre Kappelen en fin d'après-midi, nous nous sommes dirigés en direction de **Triberg** pour une visite commentée du « **Eble Uhren Park** » et du plus grand coucou du monde !

Après la traditionnelle photo, nous sommes rentrés à Kappelen (un peu tard...) en parcourant la **vallée du Höllental**.

Un merci tout particulier à Josiane RUBECK pour l'organisation de cette journée !



BREVE DES AGRICULTEURS

Il s'en est déjà passé des choses, cette année. Entre le soleil qui boude depuis l'automne et les parcelles bientôt transformées en rizières, les tracteurs étaient presque au chômage technique (seul 80% du blé a pu être semé et entre 60-70% du maïs). On a aussi eu de sacrés coups de vent. Sans oublier les manifestations agricoles dans toute l'Europe. Il y en aurait des choses à dire... mais pour pas faire une indigestion de nouvelles déprimantes (comme le temps), ce coup-ci, c'est Lisier, Vers à queues et Pollinisateurs (car oui, les 3 vont ensemble).



Petites définitions pour les néophytes

Lisier : excréments des bovins plutôt liquide (en gros, les bouses et les urines), sans paille ou autres.

Vers à Queues : forme larvaire de l'éristale gluante ou mouche pourceau. C'est un ver blanc de 3 cm avec une longue queue qui monte les murs. Sa forme adulte ressemble fortement à une abeille (mais c'est une mouche pollinisatrice).

Un élevage de pollinisateurs peu ragoutant

Dans toutes les fermes d'élevages, on trouve des vers à queues. Souvent considérés comme nuisibles car c'est par milliers qu'ils sortent des fosses à lisiers, ils sont pourtant très importants. Ces spermatozoïdes géants tout blanc servent d'abord de premiers dégradeurs du lisier car c'est leur aliment. Puis en sortant à l'air libre pour muer, ils sont une alimentation riche pour de nombreux animaux qui les attendent (moineaux, hirondelles, grives, étourneaux,...). Enfin, une fois tout sec, ils se transforment en grosses mouches (type faux bourdon) et polliniseront jusqu'à 10 000 fleurs au cours de leur vie. Ainsi, c'est des milliers de fausses abeilles qui sortiront des étables chaque année (elles ne font pas de miel par contre).

En parlant des abeilles, cette année, elles tirent assez la tête. La météo n'a pas permis une floraison de qualité et actuellement, les abeilles ont faim, les obligeant à manger leur miel pour survivre. Autre source de nutriments pour nos petites butineuses, du lisier (encore, oui) mais seulement celui de veaux non sevrés (peut-être la présence de lactose ?). Ainsi, si en salle de traite, les éleveurs doivent faire attention de ne pas écraser les vers à queues (le bruit est horrible en plus quand on marche dessus) ; chez les jeunes veaux, c'est aux abeilles qu'il faut faire attention. Ainsi, le lisier reste un élément clé pour nos petits pollinisateurs de toute espèce (en plus de servir à la fabrication des nids des hirondelles), un cycle sans fin pour la biodiversité.

Sinon, petites infos en vrac : - les rendements en céréales ne seront pas bons du tout au niveau mondial (le prix des pâtes risque de monter), en cause les maladies dues à l'humidité et manque de soleil, - la pluie a fortement touché les fruits qui pourrissent par excès d'humidité (encore), - les légumes et patates sont pleins de maladies type mildiou (le froid empêche la terre de sécher) et se font manger par les limaces, - l'herbe pousse bien mais impossible de la faucher ou de mettre des animaux en pâture dans encore beaucoup de régions, - l'Assemblée Nationale est dissoute, ce qui annule la loi de modernisation de l'agriculture.



Vers à Queues



Un grand merci à Sarah ROSENBLATT pour cet article

Espèces exotiques envahissantes : un défi pour notre biodiversité locale

Ces dernières années, des espèces telles que le frelon asiatique et le moustique tigre ont envahi notre territoire, suscitant des inquiétudes croissantes. Ces deux espèces font partie des espèces exotiques envahissantes (EEE), des animaux et végétaux introduits par l'homme, volontairement ou accidentellement, qui menacent nos écosystèmes. En effet, les EEE constituent aujourd'hui la cinquième cause directe de l'érosion de la biodiversité.

● **En 2021, 30 espèces animales et 36 espèces végétales exotiques ont été reconnues comme envahissantes et interdites en France métropolitaine et dans certains territoires d'outre-mer.**

Les dangers des espèces exotiques envahissantes

La France est l'un des pays européens les plus affectés par l'introduction d'espèces exotiques.

Avec la mondialisation des échanges, ces introductions se sont multipliées, entraînant plusieurs conséquences graves :

Perturbation des Écosystèmes :

Les EEE concurrencent les espèces locales pour l'espace et la nourriture, peuvent agir comme prédateurs et propager des maladies.

- Problèmes sanitaires : elles peuvent introduire des virus et provoquer des maladies, augmentant ainsi les réactions allergiques chez l'homme.

- Impacts économiques : elles affectent l'agriculture, les espèces domestiques, et peuvent obstruer des infrastructures comme les canaux et les systèmes de drainage.



● **Les coûts annuels liés aux impacts et à la gestion des EEE en France et dans ses territoires d'outre-mer s'élèvent à 395 millions d'euros (1993-2018).**

Comment agir contre les EEE ?

L'Office français de la Biodiversité propose plusieurs actions pour lutter contre les EEE, accessibles à tous, que vous soyez citoyens, collectivités ou professionnels.

1. S'informer

Apprenez à reconnaître les EEE présentes dans notre région grâce au [site des EEE] (<https://especes-exotiques-envahissantes.fr/base-documentaire/liste-despeces/>) pour découvrir les espèces spécifiques au Grand Est.



2. Freiner la dispersion

- Déposez vos déchets végétaux en déchetterie pour éviter une propagation involontaire.

- Nettoyez minutieusement à l'eau chaude vos équipements de loisirs (pêche, chasse, randonnée) pour éliminer toute trace de graines ou d'organismes potentiellement envahissants.

3. Adopter un comportement responsable

- Privilégiez les plantes locales pour vos jardins et évitez les plantes exotiques envahissantes. Retrouvez la liste des espèces à éviter sur le lien partagé ci dessous.

- Surveillez votre jardin pour prévenir l'installation d'espèces indésirables.

- Soyez un propriétaire responsable d'animaux de compagnie : ne relâchez pas vos animaux dans la nature, mais confiez-les à des structures appropriées (refuges, vétérinaires).

4. Devenir sentinelle

Observez et signalez toute présence suspecte d'espèces envahissantes à l'aide de l'application INPN-espèces.



“

Un milieu naturel en bon état reste le meilleur obstacle aux invasions et à la prolifération de nouvelles espèces exotiques !

”

Sources :

- Office français de la Biodiversité (<https://www.ofb.gouv.fr/les-especes-exotiques-envahissantes>)
- Code Plantes Envahissantes (<https://www.codeplantesenvahissantes.fr/accueil>)
- Liste des EEE (<https://especes-exotiques-envahissantes.fr/base-documentaire/liste-despeces/>)

FLEURISSEMENT



Véronique et Renaud ont pris en main la palette de couleurs pour nous dessiner de beaux parterres fleuris !

Merci à eux !



Un dimanche d'antan – A Sunntig vor Zitta

Comment se passaient les dimanches des gens de Kappelen et environs au cours du vingtième siècle ? Un poème de Pierre SPECKER, Maire de la commune pendant trente six ans et créateur du *Glickhampfalé* éclairera notre lanterne. Une bonne occasion aussi de se replonger dans notre langue du **Sundgau Rhénan** si savoureuse dont Pierre était un grand connaisseur. La poésie dans son entier figure dans le livre consacré à la fête emblématique de notre village.

Ce qui frappe dès l'abord, c'est le calme qui règne en début de journée dominicale :

A tiafa Friida da derf niama steera

Ja d' chleinschti Vèigalé chàsich singa heera

Une paix profonde que personne ne doit déranger
Les plus petits des oiseaux tu les entendras chanter.

Point de machines non plus :

Kei motor kei Radio heert ma briala

Niama tüat im Bàuda ummawiahla

Pas de moteur pas de radio qui beugle
Personne ne s'escrime à rendre la terre plus meuble.

Il faut dire que c'est un peu le calme avant la tempête, parce qu'il ne sera pas question de manquer les différents offices religieux de la journée. Les cloches sonnent, et c'est la messe.

Chüm hâltet jetz dàs Glitt

Sin in d'r Chilcha àlli Litt

Àndachtig tian Manner Chinder Fräua

Sich àm Wort Gottes wohl erbäua

A peine les cloches silencieuses
Et tout le monde est à l'église dévotieuse
Femmes hommes et enfants se recueillent
Et élèvent leurs âmes par la Parole qu'ils accueillent.

La messe se termine par "Fimf Vater unser un dr *Anglisch Grüass*" - Cinq Pater Noster et l'Angélus. Il est temps de passer par le cimetière - *uff dr Chilchhof gâuh* pour honorer les morts puis d'écouter les annonces du garde champêtre - *dr Bâmmert*.

De temps en temps, un baptême - *a Taifeta* est célébré à la grande joie des enfants. Les maîtresses de maison avaient avant la messe déjà pris soin de mettre en route sur leur cuisinière à bois - *uff d'r Fiirhard* leur menu dominical.

En général, *Chingkalé mît Nüudla oder a Fleisch Suppa* - du lapin aux nouilles ou un pot-au-feu que certains qualifiaient de *Sunntigsuppa* - soupe du dimanche !

Il ne s'agit d'ailleurs pas de traîner. On mange à 11 heures, car le catéchisme - *d' Chrìschtalehr* commence à 12h30 pour les gamins suivi des Vêpres - *d Vaschper* pour tout le monde.

A peine dehors, les garnements se mettent à vider les nids des corbeaux - *d Grâppanaschter üssnah*. Cette coutume funeste a heureusement été abandonnée au fil du temps. Les garçons donnent rendez-vous aux filles *uffem Strèisslé àm Fààsnàchtsbaarg* - sur l'ancienne route menant à la colline où l'on allumait le feu de carnaval, près de l'actuel monument aux morts.

Les hommes faisant bien peu de cas de leurs épouses, se retrouvent au bistrot à jouer au Jass, le jeu de cartes suisse très populaire chez nous et à siroter leur vin. Mais une fois encore, Dieu et son exigeant représentant sur terre appellent à prier le Rosaire, *dr Ràusachrànz*. Décidément, ce dimanche ressemble à une course de fond ! On se rassemble pour le souper, *s Àubanassa*, puis l'on s'assoit enfin paisiblement sur le banc devant la maison, *uffem Bânk vorem Hüss*.

L'on peut entendre au loin les cris de chenapans - *Lüusbüaba* en train d'embêter leur voisinage, mais le chant des conscrits - *Kuuscri* qui offrent une sérénade - *a Standalé* à une jeune et belle fille, ramène un peu de paix et de poésie au village.

Hitt heert ma nìmmi so vill litta

Doch isch 's àm Sunntig schèiner gsì vor Zitta

Aujourd'hui les cloches on ne les entend plus guère
Plus beaux étaient les dimanches de naguère.



La photo paisible tirée du livre **S Glickhampfalé** pourrait donner raison à Pierre pour cette dernière assertion, mais je me permettrais d'ajouter : Plus beaux pour tout le monde, vraiment ?

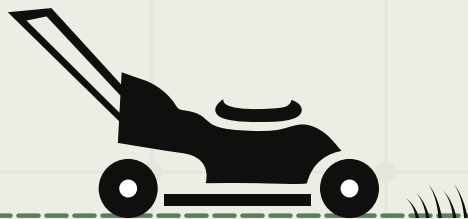
Pièrlé SPECKER

Et si tondre votre pelouse devenait un geste bénéfique non seulement pour la nature mais aussi pour vous ?

QU'EST-CE QUE LA TONTE RAISONNEE ?

La tonte raisonnée diffère de la tonte traditionnelle qui prône une uniformité stricte. Cette méthode consiste à alterner entre des zones où la végétation pousse librement et des zones régulièrement tondues. Les zones à tondre ou à laisser à l'état naturel sont déterminées en fonction de leur usage et de leur nature. Par exemple, les zones de passage fréquent comme les aires de jeux ou les abords des mares sont maintenues courtes, tandis que d'autres peuvent évoluer librement.

Surfaces tondues
Tonte différenciée



TONTE RAISONNEE

LES AVANTAGES DE LA TONTE RAISONNEE:

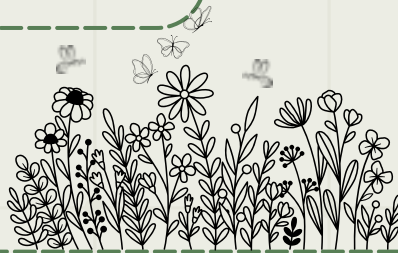
- **Préservation de la Biodiversité** : En laissant certaines parties de votre pelouse pousser librement, vous créez des habitats favorables à une diversité d'espèces végétales et animales.
- **Amélioration des Sols** : Cette pratique limite l'érosion, améliore l'infiltration de l'eau et enrichit le sol en matière organique grâce à la diversité des systèmes racinaires.
- **Réduction des Besoins en Arrosage** : Une herbe plus haute retient mieux l'humidité, ce qui réduit la nécessité d'arroser.
- **Économie de Temps** : Moins de temps passé à tondre signifie plus de temps pour vous détendre et profiter de votre jardin.
- **Économie de Ressources** : Vous utiliserez moins de carburant et vos équipements (tondeuse, lames) s'useront moins rapidement.
- **Réduction des Nuisances Sonores** : Moins de tontes signifie moins de bruit, pour le bien-être de tous.
- **Esthétique Naturelle** : Une pelouse avec des hauteurs variées ajoute du volume et de la diversité visuelle à votre jardin.
- **Découverte de Nouvelles Zones** : En observant votre jardin sous un nouvel angle, vous pourriez découvrir des zones intéressantes à aménager.
- **Validation de Design en Permaculture** : Cette pratique s'intègre parfaitement dans les principes de la permaculture, encourageant un aménagement plus durable et harmonieux.

C'est tout l'objectif de la tonte raisonnée, que nous vous invitons à découvrir.

COMMENT DEFINIR LES ZONES A TONDRE ?

- Tondre l'Utile et l'Indispensable : Délimitez des zones de loisirs comme des aires de jeux ou de détente.
- Créer des Chemins : Définissez des passages en fonction de la largeur de votre tondeuse, pour des trajets pratiques et esthétiques.
- Gérer les Bords des Éléments : Maintenez des zones dégagées autour de votre potager, de vos étendoirs, etc.
- Prévoir des Bandes de Propreté : Entretenez une bande le long des frontières avec les voisins pour éviter les problèmes de voisinage.

TONTE RAISONNEE



ASTUCES POUR UNE TONTE EFFICACE :

- Hauteur de Coupe : En été, laissez l'herbe plus haute pour limiter l'évaporation et favoriser la biodiversité.
- Courbes Plutôt que Lignes Droites : Les chemins courbes sont plus naturels et esthétiques.
- Sens de la Tonte : Tondez du centre vers l'extérieur pour protéger les insectes

CONCLUSION :

La tonte différenciée, c'est facile et bénéfique. Elle vous permet d'économiser du temps, de l'énergie, et de l'argent tout en préservant la biodiversité et la santé des sols. Une pratique simple et efficace, bénéfique pour vous et pour la planète !

SENSIBILISATION AU HARCELEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement scolaire est un fléau qui touche de nombreux enfants et adolescents en France. Selon les chiffres du Ministère de l'Éducation Nationale, près d'un million d'élèves sont victimes de harcèlement chaque année, avec des conséquences souvent dramatiques sur leur bien-être et leur développement.

COMPRENDRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement scolaire se manifeste par des violences répétées qui peuvent être verbales, physiques ou psychologiques. Ces actes de violence engendrent un sentiment de peur, de honte et d'isolement chez les enfants qui en sont victimes. Il est essentiel de comprendre que ce phénomène n'est pas anodin et qu'il peut avoir des répercussions

graves sur la santé mentale et physique des jeunes.

Les formes de harcèlement peuvent varier, allant des insultes et menaces aux agressions physiques, en passant par le cyberharcèlement qui se propage via les réseaux sociaux. Les enfants harcelés souffrent en silence, souvent incapables de demander de l'aide par crainte de représailles ou par honte.



NE MINIMISONS PAS CE QUE VIVENT LES ENFANTS



La campagne nationale "Ne minimisons pas ce que vivent les enfants" vise à sensibiliser le grand public à l'importance de prendre au sérieux les témoignages des enfants concernant le harcèlement. Il est crucial que les adultes, qu'il s'agisse de parents, enseignants ou encadrants, soient à l'écoute et prennent des mesures pour protéger les enfants

La minimisation du harcèlement en le qualifiant de "chamailleries" ou de "jeux d'enfants" est dangereuse. Les enfants ont besoin de sentir qu'ils sont entendus et que leurs souffrances sont reconnues. La campagne nationale rappelle l'importance de ne pas sous-estimer les impacts de ces violences quotidiennes sur le développement et la santé des jeunes.

QUE FAIRE EN CAS DE HARCELEMENT ?

Si vous suspectez que votre enfant est victime de harcèlement, il est essentiel de réagir rapidement :

1. Écoutez et soutenez : prenez le temps d'écouter votre enfant et de le rassurer. Ne minimisez pas ses ressentis et assurez-lui que vous le croyez.
2. Contactez l'école : informez l'établissement scolaire de la situation et demandez une rencontre avec les responsables pour discuter des

mesures à prendre.

3. Utilisez les ressources disponibles : le numéro vert 3018 est disponible pour toute question ou signalement de harcèlement. Ce service est anonyme et gratuit.
4. Recherchez un soutien professionnel : si votre enfant montre des signes de détresse émotionnelle, n'hésitez pas à consulter un psychologue ou un autre professionnel de la santé.

CONCLUSION

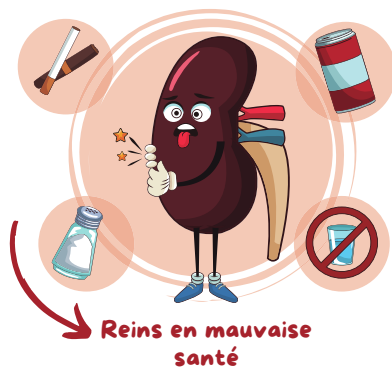
Le harcèlement scolaire est une problématique sérieuse qui nécessite l'implication de toute la communauté. Ensemble, nous pouvons faire la différence en sensibilisant, en écoutant et en agissant pour protéger nos enfants. Soyons vigilants et solidaires pour dire "Non au harcèlement" et garantir à chaque enfant un environnement scolaire sûr et bienveillant.

Sources :

- Ministère de l'Éducation Nationale. (<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/ne-minimisons-pas-ce-que-vivent-les-enfants-une-campagne-nationale-pour-sensibiliser-la-lutte-contre-379935>)
- Service-public.fr. (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17160?xtor=EPR-100>)

TESTEZ VOS REINS : UN DEPISTAGE ESSENTIEL POUR PREVENIR LES MALADIES RENALES

La Semaine Nationale du Rein, qui se déroule chaque année en mars en France, est une occasion majeure pour sensibiliser le grand public à l'importance de la santé rénale et encourager le dépistage précoce des maladies rénales. Cette initiative, organisée par France Rein, offre une multitude d'activités et de ressources pour éduquer et informer sur la prévention des maladies rénales. Elle constitue également une opportunité pour effectuer des dépistages gratuits, accessibles à tous, permettant ainsi de détecter des pathologies souvent silencieuses mais potentiellement graves.



L'importance du dépistage précoce

Les maladies rénales sont souvent qualifiées de "maladies silencieuses" car elles peuvent progresser sans symptômes apparents jusqu'à un stade avancé. En France, on estime qu'environ trois millions de personnes sont touchées par une maladie rénale chronique, et la majorité d'entre elles l'ignorent. Le dépistage précoce est donc crucial pour prévenir l'évolution vers une insuffisance rénale sévère, qui peut nécessiter des traitements lourds comme la dialyse ou une transplantation.

Comment se déroule le dépistage ?

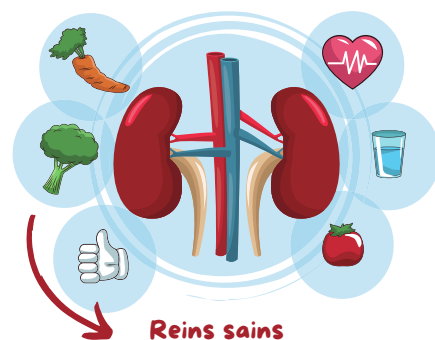
Lors de la Semaine Nationale du Rein, des stands de dépistage sont installés dans de nombreuses villes. Ces points de contrôle offrent des tests simples et rapides, comme la mesure de la tension artérielle et des analyses d'urine, qui permettent de détecter des anomalies potentielles indiquant un dysfonctionnement rénal.

Ces tests sont effectués par des professionnels de santé qualifiés, qui prodiguent également des conseils sur les bonnes pratiques à adopter pour maintenir des reins en bonne santé.

Prévention et conseils pour la santé rénale

La prévention des maladies rénales passe par l'adoption d'un mode de vie sain. Il est recommandé de :

- **Boire suffisamment d'eau** : une bonne hydratation aide à éliminer les toxines et à maintenir les reins en bonne santé.
- **Adopter une alimentation équilibrée** : limiter la consommation de sel, de sucre et de protéines animales peut aider à prévenir les maladies rénales.
- **Surveiller sa tension artérielle** : l'hypertension est un facteur de risque majeur pour les maladies rénales. Il est donc essentiel de la contrôler régulièrement.
- **Éviter le tabac et limiter l'alcool** : ces substances peuvent avoir des effets néfastes sur la fonction rénale.
- **Faire de l'exercice régulièrement** : l'activité physique aide à maintenir un poids santé et à prévenir les maladies chroniques, dont celles qui affectent les reins.



N'oubliez pas que les maladies rénales peuvent toucher n'importe qui, à n'importe quel âge. La prévention et le dépistage précoce sont les clés pour garder des reins en bonne santé et éviter des complications graves à long terme.

Ensemble, mobilisons-nous pour la santé de nos reins et celle de nos proches. **La prévention commence par le dépistage !**

URBANISME

Déclarations préalables accordées

HAGIST Roger	4 rue du Moulin	Travaux de bardage ancien atelier
LITZLER Eric et BALDECK Séverine	9 rue des Oiseaux	Construction d'une piscine enterrée
BULARD Xavier	4 rue du Soleil	Construction d'un carport
JUD Robert	1 rue des Prés	Panneaux photovoltaïques
VD Services	11A rue du Vallon	Pose de 14 panneaux photovoltaïques
FOEHRLE Fernand	3 rue de la Paix	Travaux de charpente, couverture et zinguerie (grange)
BURGET Patrick	3 rue des Oiseaux	Mise en place d'une clôture
RAPP Lionel	1 rue Belle Vue	Installation photovoltaïque
FEYERTAG Thomas	8 rue Belle Vue	Installation d'un générateur photovoltaïque
CAMMAS Nathalie	11 rue de la Chapelle	Construction d'une clôture en bois
PANIZZI Marc	4 rue des Acacias	Isolation extérieure - crépi
ROSENBLATT Alice	11 rue de la Paix	Ravalement de façade
SCHMIDT Florent	10A rue du Soleil	Construction d'un carport et d'une piscine enterrée
KREBS Bruno	3 rue du Moulin	Installation de 2 Velux côté Est
ROSENBLATT Alain	2 rue Oberried	Installation d'un générateur photovoltaïque

Permis de construire accordés

NIE MANN Michael	Rue du Rhin	Construction d'une maison individuelle
BARASCUD Lucie	4 rue Saint Michel	Ouvertures + lucarnes et suppression d'extensions

Permis d'aménager accordé

Lotimmo - M. Mathieu ZAEH	Rue du Vallon	Amenagement d'un lotissement à usage d'habitation (4 lots)
---------------------------	---------------	--

Demandes d'autorisation d'urbanisme

Déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir... Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager, vous devez faire une demande d'autorisation d'urbanisme.

- en déposant votre dossier papier au secrétariat de mairie durant les horaires d'ouverture, ou par courrier postal.

Cette démarche peut être réalisée :

- en ligne, via le guichet numérique des autorisations d'urbanisme



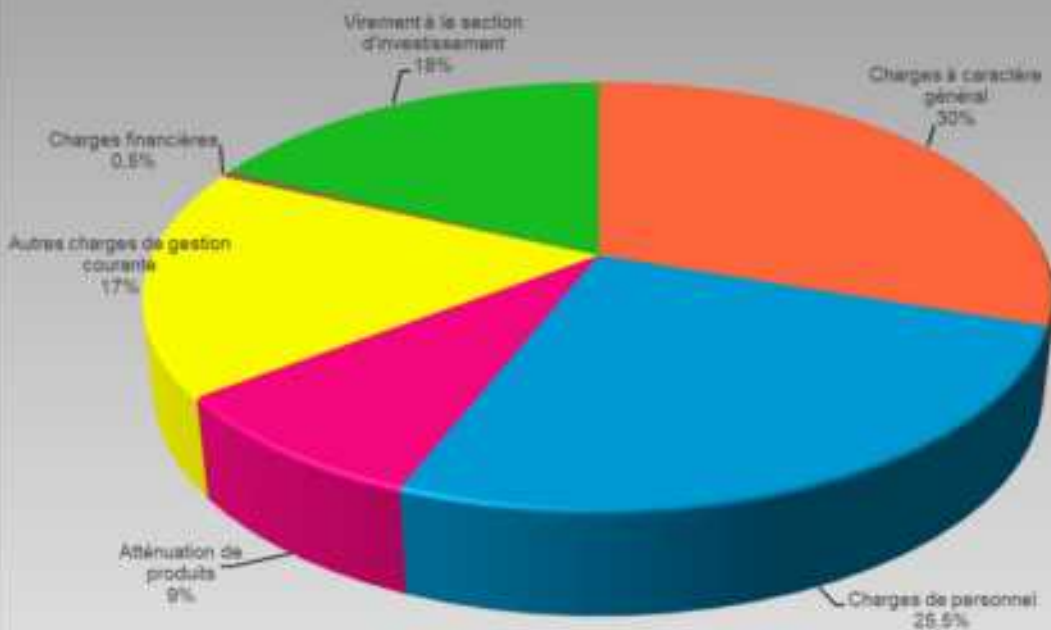
Accès sur le site internet www.kappelen.fr

- rubrique Village - Urbanisme - GNAU.

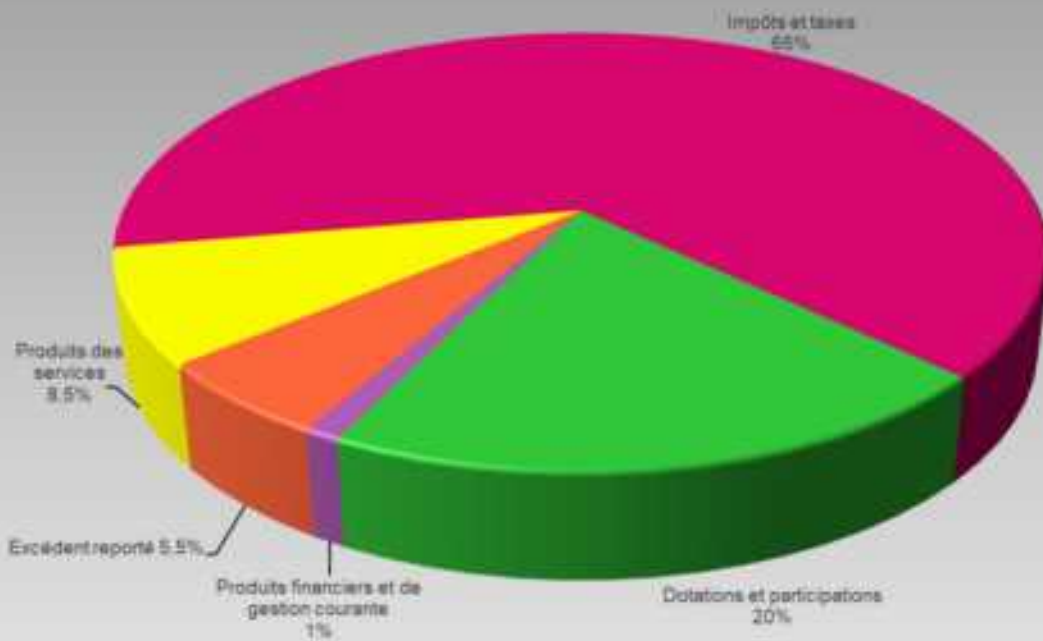
ou en flashant le QR code suivant :



Dépenses de fonctionnement 2024



Recettes de fonctionnement 2024



Fonctionnement : 589 956,10 €

Investissement : 675 895,02 €

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Elections des représentants au Parlement européen

Electeurs inscrits	459
Votants	308
Suffrages exprimés	298

Voix obtenues :	
Léopold-Edouard DEHER-LESAINTE	0
Philippe PONGE	0
Marion MARECHAL	28
Manon AUBRY	3
Jordan BARDELLA	90
Marie TOUSSAINT	8
Nagib AZERGUI	0
Hélène THOUY	10
Olivier TERRIEN	0
Caroline ZORN	0
Valérie HAYER	73
Audric ALEXANDRE	0
Marine CHOLLEY	1
Yann WEHRLING	2
François ASSELINEAU	0
Michel SIMONIN	0
Jean-Marc FORTANE	0
François-Xavier BELLAMY	32
Nathalie ARTHAUD	0
Pierre LARROUTOUROU	0

Georges RENARD-KUZMANOVIC	0
Selma LABIB	0
Camille ADOUE	0
Florian PHILIPPOT	3
Edouard HUSSON	0
Pierre-Marie BONNEAU	0
Raphaël GLUCKSMANN	32
Charles HOAREAU	0
Jean LASSALLE	8
Francis LALANNE	0
Guillaume LACROIX	3
Lorys ELMAYAN	0
Léon DEFFONTAINES	0
Gaël COSTE-MEUNIER	0
Jean-Marc GOVERNATORI	5
Hamada TRAORE	0
Laure PATAS D'ILLIERS	0
Patrice GRUDE	0



A l'heure de la mise en presse, les résultats des élections législatives des 30 juin et 7 juillet ne sont pas encore connus. Ils seront publiés dans la prochaine édition du bulletin municipal.

MÉMO TRI



TOUS LES EMBALLAGES



LE VERRE



BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE

LES BIODÉCHETS



DÉCHETS DE CUISINE, RESTES DE REPAS, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ...

LES ORDURES MÉNAGÈRES



DÉCHETS EN PLASTIQUE (QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES)

ARTICLES D'HYGIÈNE

LITIÈRE ANIMALE, ABSORBANTS

Présentez votre bac couvercle fermé sur le trottoir, la veille au soir ou le matin avant 6 h (heure d'hiver) et 5 h (heure d'été)

LES BOÎTES DE NOËL SOLIDAIRES



Pour la quatrième année consécutive, notre **mairie est fière d'être point de collecte officiel** pour les Boîtes de Noël solidaires en décembre 2024, une initiative organisée par la Communauté Solidaire d'Alsace. Cette année, nous sommes ravis d'annoncer la **participation des élèves de l'école primaire de Kappelen**. Chaque enfant créera sa propre Boîte de Noël qu'il pourra déposer à l'école. Cette démarche permet à nos jeunes d'être sensibilisé aux réalités sociales et de développer leur sens civique, en se montrant attentifs aux besoins des autres.

L'importance de cette initiative est cruciale : elle reflète notre engagement collectif à promouvoir la solidarité et à inculquer des valeurs de partage dès le plus jeune âge. En impliquant nos écoliers, nous semons les graines de la bienveillance et démontrons que chaque geste compte pour renforcer notre communauté.

Comment participer ?

- 1. Préparez une Boîte de Noël** : remplissez-la avec cinq éléments essentiels : un vêtement chaud, un produit d'hygiène, une gourmandise, un objet de loisir et un mot de soutien.
- 2. Déposez votre boîte** : vous pouvez la déposer à la mairie de Kappelen ou à l'école si vous êtes élève à Kappelen.
- 3. Mobilisez votre entourage** : encouragez vos proches à participer à cette belle action collective.

Votre participation à cette collecte montre votre solidarité et votre engagement, comme vous l'avez déjà démontré les années précédentes. Ensemble, faisons de cette période de fêtes un moment de partage et de générosité.

Nous en reparlerons sur nos réseaux sociaux à l'approche de la période de collecte, n'hésitez pas à nous suivre si ce n'est pas déjà fait !



Lieu de collecte :

Mairie de Kappelen aux horaires d'ouverture ou à l'école primaire de Kappelen (pour les élèves)

Période de collecte :

Novembre/Décembre
(plus d'infos à venir sur nos réseaux)

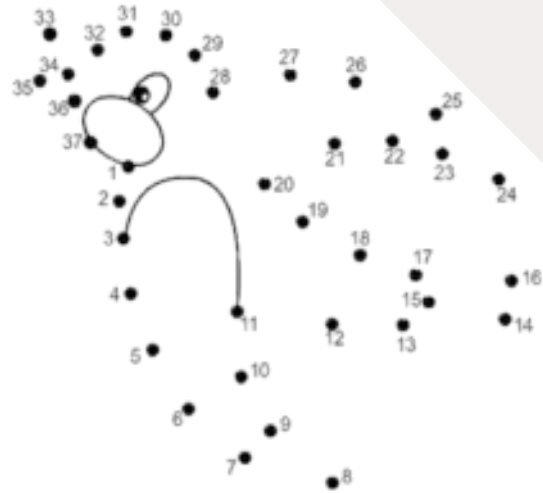
ET SI ON JOUAIT ?



Un petit coin de ce bulletin pour petits et grands. Tous les semestres, je vous propose de nouveaux jeux, des dessins à colorier et d'autres activités variées !



Observe les deux dessins presque identiques et trouve les 7 différences.



Dimanche 6 octobre 2024
à la salle communale de Kappelen



Déjeuner Bouchées à la reine

sur place ou à emporter

avec nouilles et salade verte

à 16 € (10 € pour les enfants)

ou version végétarienne:
à 10 €



Réservation avec prépaiement jusqu'au 28 septembre

Talon réponse

Nom
Prénom
☎ pour confirmation
@ pour confirmation

Paiement par chèque Paiement en espèces

A emporter
Les plats à emporter sont à retirer le 6 octobre 2024, entre 11h30 et 12h
à la salle communale
Pensez à emmener vos plats, contenants!

Bouchées à la reine adulte X 16 € = €
Repas végétarien X 10 € = €
Bouchées à la reine enfant X 10 € = €

Talon à déposer en mairie avec le paiement:
OLSAL, 3 rue de la chapelle, 68510 Kappelen
Les chèques sont à établir à l'ordre de: OLSAL Kappelen
Pour tous renseignements: 06 26 75 27 71

Total €



Monsieur le Maire,
les Adjoints,
les Conseillers municipaux
et le personnel communal vous
souhaitent à toutes et tous de
BONNES VACANCES

Mentions légales :

Magazine édité par la Mairie de Kappelen.
Directeur de publication : Guillaume GABRIEL.
Conception et réalisation : commission Communication.
Réalisation graphique : Pierre DORMOIS.
Impression : Wilo Design. Imprimé sur papier recyclé.
Crédits photos : Mairie de Kappelen, sauf mention contraire.